

Ces officiers recevront l'indemnité de logement afférente à leur grade.

La présente décision sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 30 novembre 1875.

Signé : O^{ve} GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur,

Signé : LA BARBE.

NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

N^o 248. — Par arrêté en date du 3 novembre 1875, M. Van der Veene a été nommé défenseur près les tribunaux des Établissements français de l'Océanie et les États du Protectorat.

N^o 249. — Par décision du 29 novembre 1875, M. Robert, chef du cadastre, a été embarqué sur le transport la *Vire* pour se rendre aux îles Marquises.

CERTIFIÉ CONFORMÉ :

Papeete, le 21-avril 1876 (*).

Le Conservateur des Archives,

SALLOT DES NOYERS.

VÉRIFIÉ :

L'Ordonnateur,

LA BARBE.

(* Cette date est celle de la réception du Bulletin aux Archives.